

**MINISTÈRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE
LA PROTECTION SOCIALE**

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice



PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT



RAPPORT D'AUTO-EVALUATION FINAL DU PLAN D' ACTIONS NATIONAL 2021-2023

Juin 2023

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
INTRODUCTION ET CONTEXTE.....	5
I. Processus du Plan d'actions	6
II. Recommandations du mécanisme indépendant d'évaluation (MIE)	8
III. Méthodologie d'élaboration.....	8
IV. Etat d'exécution des engagements.....	11
IV.1 Synthèse - Avancée des engagements.....	11
IV.2 Résultats détaillés des engagements.....	11
Engagement N°1 : Renforcer la participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité.....	12
Engagement N°2 : Impulser le processus de décentralisation au Burkina Faso	18
Engagement N°3 : Renforcer la promotion de la citoyenneté.....	25
Engagement N°4 : Améliorer la participation citoyenne dans le processus budgétaire.	30
Engagement N°5 : Opérationnaliser le dispositif d'enregistrement et de traitement des plaintes et suggestions dans l'administration publique	35
Engagement N°6 : Améliorer la qualité des prestations offertes par l'administration aux usagers/clients	40
Engagement N°7 : Renforcer la confiance entre la population et la justice	44
Engagement N°8 : Renforcer la participation des femmes aux instances de prise de décision (exécutif, législatif et municipales) et accroître leur autonomisation socioéconomique.....	49
Engagement N°9 : Renforcer la communication sur le gouvernement ouvert au Burkina Faso	55
V. Échanges et apprentissage entre pairs.....	58
VI. Difficultés de mise en œuvre du plan.....	59
VII.Recommandations	59
VIII.Conclusion, autres initiatives et prochaines étapes	60
VIII.1. Leçons apprises	60
VIII.2. Prochaines étapes.....	60

SIGLES ET ABREVIATIONS

ARBF	:	Association des Régions du Burkina Faso
CAC		Comité anti-corruption
CCS	:	Coordinations Communales de Sécurité
CIFOEB	:	Centre d'Information, de Formation et d'Etudes sur le Budget
CONAD	:	Conférence nationale de la décentralisation
FAARF	:	Fonds d'appui aux Activités Rémunératrices des Femmes
FDS	:	Forces de Défense et sécurité
GVAP	:	Guichet Virtuel de l'Administration Publique
ILS	:	Initiatives Locales de Sécurité
MATDS	:	Ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité
MEFP	:	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective
MENAPLN	:	Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
MFPTPS	:	Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale
MSAJE	:	Ministère des sports, de la jeunesse et de l'emploi
MSHP	:	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
MTMUSR	:	Ministère du transport, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière
ODD	:	Objectifs du Développement Durable
ONG	:	Organisation non gouvernementale
OSC	:	Organisations de la Société Civile
PAN	:	Plan d'Actions National
PCCS	:	Plans Communaux de Coproduction de la Sécurité
PDS	:	Présidents de délégations spéciales
PGO	:	Partenariat pour le Gouvernement Ouvert

PNDES	:	Plan National pour le Développement Economique et Social
SCLS	:	Structures Communautaires Locales de Sécurité
SENAC	:	Semaine nationale de la citoyenneté
SP-CONAD	:	Secrétariat Permanent de la Conférence Nationale de la Décentralisation
ST-GVAP	:	Secrétariat Technique du Guichet Virtuel Unique de l'Administration Publique
TDR	:	Termes de référence
TE	:	Appréciation des taux d'exécution

INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le Burkina Faso s'est engagé à promouvoir les principes de bonne gouvernance notamment la démocratie, la transparence, la redevabilité et la participation citoyenne. C'est fort de cela que le pays a adhéré au Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) lors du sommet mondial tenu du 07 au 09 décembre 2016 à Paris.

Le PGO qui est une initiative internationale multipartite, vise à promouvoir la transparence dans la gestion des affaires publiques, la redevabilité et l'implication des citoyens à tous les niveaux, la lutte contre la corruption, l'exploitation des nouvelles technologies de l'information et de la communication en vue de renforcer la qualité de la gouvernance, dans un esprit de collaboration avec les acteurs non étatiques (organisations de la société civile, médias, partenaires techniques et financiers, secteur privé, ...).

Suite à l'adhésion du Burkina Faso au PGO, un premier plan d'action national sur la période 2017-2019 et un deuxième sur la période 2019-2021 ont été mis en œuvre. Aussi, au regard des résultats satisfaisants engrangés lors de l'implémentation desdits plans d'actions, le gouvernement a adopté un troisième plan d'action national (PAN) 2021-2023 dont l'échéance intervient au 30 juin 2023.

Le PAN 2021-2023 du PGO contient neuf (09) engagements répartis autour de cinq (05) thématiques à savoir : i) « la participation citoyenne », ii) « la transparence », iii) « l'efficacité de l'administration publique », iv) « l'équité et la justice sociale » et v) « l'accès à l'information ». Dans le cadre du suivi-évaluation, deux rapports d'évaluation sont élaborés à savoir un rapport d'auto-évaluation à mi-parcours et un rapport d'auto-évaluation final. Le présent rapport d'auto-évaluation final est produit afin d'évaluer l'état de mise en œuvre du PAN 2021-2023.

Le contexte national marqué par la recrudescence des attaques terroristes, les instabilités institutionnelles et l'insuffisance des ressources financières a impacté négativement la mise en œuvre de certaines activités du plan d'actions.

Il s'articule autour des points suivants :

- **Processus du Plan d'actions ;**
- **Recommandations du mécanisme indépendant d'évaluation (MIE) ;**
- **Méthodologie d'élaboration ;**

- **Etat de mise en œuvre des engagements du plan d'actions ;**
 - Synthèse - Avancées des engagements,
 - Résultats détaillés des engagements.
- **Echanges et apprentissage entre pairs ;**
- **Difficultés ;**
- **Recommandations ;**
- **Conclusion, autres initiatives et prochaines étapes ;**
 - Leçons apprises,
 - Prochaines étapes.

I. Processus du Plan d'actions

Le processus d'élaboration du plan d'actions PGO a été conduit par le Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale. Ce processus a privilégié une démarche participative à travers l'implication des acteurs issus des départements ministériels, des institutions, des Collectivités territoriales (CT), des Organisations de la société civile (OSC), du secteur privé et des partenaires techniques et financiers. De même, en vue de disposer d'un document consensuel conformément à la démarche PGO, la société civile a été largement associée tout au long du processus d'élaboration et de validation du plan d'actions. La cocréation a suivi les étapes suivantes :

- 1- Une réunion de cadrage et de validation de la feuille de route en juillet 2021** a permis de définir la démarche méthodologique de tout le processus de Co-création afin d'homogénéiser les pratiques, cadrer l'agenda précis, la méthodologie et le déroulé des consultations publiques. Le but de cette rencontre était de dégager une vision commune et d'identifier les modalités de participation de chaque acteur dans le processus d'élaboration du plan d'actions national.
- 2- Du 21 au 23 juillet 2021** s'est déroulée la formation des facilitateurs pour la conduite des consultations publiques dans les treize (13) régions du pays. Cette formation a permis de mettre à jour les :

- capacités des facilitateurs de la société civile et de l'administration publique sur le processus des consultations publiques et de Co-crédation du PAN à savoir comment sensibiliser au gouvernement ouvert, modérer, animer les consultations publiques, rechercher des thématisques, collecter les contributions, et partager les retours d'expériences ;
 - connaissances des facilitateurs sur les principes généraux du Gouvernement Ouvert et du PGO afin de diffuser cette culture de gouvernance au sein de l'administration et de la société civile.
- 3-** A la suite de cette formation, **le Gouvernement a entrepris en collaboration avec la société civile, l'organisation des consultations publiques en ligne durant la période du 19 août au septembre 2021** (www.ogp.gov.bf et page Facebook PGO Burkina Faso). Cette consultation ont permis de recueillir plus de 200 propositions en rapport avec des thématisques diverses.
- 4-** **Des consultations publiques dans les treize (13) régions du pays ont été organisées du 19 au 27 août 2021.** Ces consultations ont réuni les forces vives (OSC, acteurs de l'administration, élus locaux, secteur privé, médias, partenaires au développement, organisations de jeunes et de femmes, coutumiers, religieux etc.) dans chaque région. L'objectif général des consultations publiques est de recueillir les besoins et les attentes des citoyens qui serviront à l'identification des projets d'engagement du troisième plan d'actions PGO.
- 5-** **Du 20 au 24 septembre 2021,** s'est tenu un atelier de développement des engagements du PAN. Cet atelier a regroupé une soixantaine de participants issus des ministères, de la société civile, des collectivités territoriales, du secteur privé, des partenaires techniques et financiers et des personnes de ressources. Au cours de l'atelier, il s'est agi d'élaborer le projet de plan d'actions national 2021-2023 du PGO.
- 6-** **Les projets d'engagements issus de l'atelier ont été mis en ligne du 25 septembre au 25 octobre 2021** via la page Facebook du PGO Burkina Faso

et le [site www.ogp.gov.bf](http://www.ogp.gov.bf) en vue de recueillir des avis et suggestions des citoyens.

7- Des consultations techniques sectorielles ont été organisées du 11 au 12 octobre 2021 avec les acteurs étatiques (ministères) porteurs des engagements. Ces consultations sectorielles ont permis d'affiner les engagements à mettre en œuvre et de s'assurer de leur pertinence et de leur faisabilité. La société civile a également organisé des consultations au niveau du groupe de travail PGO en vue de recueillir les observations et les amendements des organisations de la société civile sur le projet de plan d'actions.

8- Le 04 novembre 2021 au cours d'un atelier national, le projet de plan d'actions national consensuel a été validé. Cet atelier a réuni des représentants des ministères et institutions, de la société civile, des collectivités territoriales, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers.

II. Recommandations du mécanisme indépendant d'évaluation (MIE)

Le processus de cocréation et d'implémentation du PAN3 n'a pas fait l'objet d'une évaluation indépendante.

III. Méthodologie d'élaboration

Le rapport d'auto-évaluation final de la mise en œuvre du PAN3 a été élaboré suivant une démarche participative avec les acteurs des départements ministériels porteurs d'engagement et des OSC.

Ainsi, la méthodologie a consisté (i) en la collecte et traitement et (ii) à l'analyse des données.

- **Collecte et traitement des données**

La collecte et le traitement ont été assurés par le Secrétariat permanent de la Modernisation de l'Administration et de la Bonne Gouvernance (SP-MABG) en collaboration avec les points focaux des départements ministériels porteurs d'engagement.

La collecte des données s'est faite à travers un canevas transmis aux acteurs porteurs d'engagement pour renseignement. Les données ainsi collectées font l'objet de synthèse.

Un logiciel de suivi-évaluation des plans d'actions PGO-Burkina est utilisé pour le traitement et la visualisation des données. A cet effet, les données collectées auprès des acteurs porteurs d'engagement sont centralisées et saisies dans ce logiciel paramétré intégrant des formules de calcul qui permettent de générer automatiquement les taux par activité et par engagement.

La méthode de calcul des différents taux d'exécution se présente comme suit :

✓ *Taux de réalisation d'une activité*

Le taux de réalisation d'une activité est le rapport entre la valeur atteinte de l'indicateur lié à l'activité et la valeur cible de l'indicateur lié à l'activité.

✓ *Taux de réalisation d'un engagement*

Le taux de réalisation physique d'un engagement est la moyenne des taux de réalisation des activités de l'engagement.

✓ *Grille d'appréciation des engagements*

La grille d'appréciation est utilisée pour mesurer le taux d'exécution des engagements du PAN3.

Grille d'appréciation des taux d'exécution

Intervalles	Appréciation des taux d'exécution (TE)	Commentaires
TE = 0%	Non commencé	Un engagement est dit non commencé quand aucune action n'a été initiée et que le taux d'exécution des activités importantes est de 0%
0% < TE < 50%	Limité	Un engagement est limité si le taux d'exécution des activités importantes est supérieur à 0% et inférieur à 50%
50% ≤ TE < 100%	Substantiel	Un engagement est substantiel lorsque le taux d'exécution des activités importantes est supérieur ou égal à 50% et inférieur à 100%
TE ≥ 100%	Achevé	Un engagement est achevé quand le taux d'exécution des activités importantes est supérieur ou égal à 100%.

Source : Comité technique de suivi-évaluation, juin 2023.

✓ *Taux de réalisation final du PAN3*

Le taux de réalisation physique final du PAN3 est la somme des taux de réalisation des engagements pondérée par leur coefficient (poids physique du nombre d'activités de l'engagement dans le nombre total d'activités du PAN 3).

Pour plus de détail, consulter le système en ligne www.ogp.gov.bf/ogpse.

• **Analyse des données et rédaction du rapport**

L'analyse des données **et la rédaction du rapport** se sont faites au cours d'une rencontre du comité technique de suivi-évaluation et du secrétariat technique du PGO tenue du 28 mai au 4 juin 2023 à Bobo Dioulasso.

IV. Etat d'exécution des engagements

IV.1 Synthèse - Avancée des engagements

Le tableau suivant propose une synthèse de l'avancée des engagements en juin 2023.

Engagements	Pas Commencé	Limité	Substantiel	Achevé
Engagement 1				
Engagement 2				
Engagement 3				
Engagement 4				
Engagement 5				
Engagement 6				
Engagement 7				
Engagement 8				
Engagement 9				

IV.2 Résultats détaillés des engagements

Engagement N°1 : Renforcer la participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité.

Date de début et de fin de l'engagement : janvier 2022-juin 2023	
Agence/entité responsable pour la mise en œuvre	Ministère en charge de la Sécurité
Description de l'engagement	
Quel est le problème public en réponse auquel l'engagement est pris ?	Le problème public que l'engagement tend à résoudre est l'insuffisance de collaboration de la population dans les actions de lutte contre le terrorisme, les attaques à mains armées et les infractions de droits communs.
Quel est l'engagement ?	<p>Enjeu : renforcer le dispositif sécuritaire du Burkina Faso à travers l'amélioration de la collaboration entre les populations et les services de sécurité.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">• favoriser le rapprochement entre la population et Forces de défense et de sécurité (FDS), il implique une connaissance réciproque ainsi qu'un maillage sécuritaire ;• renforcer le partenariat entre population et FDS, les acteurs travaillent ensemble pour un but sécuritaire ;• améliorer la confiance entre la population et les FDS, permet aux populations d'avoir un droit de regard ;• contribuer à la résolution des problèmes locaux de sécurité, l'analyse et la résolution des problèmes de sécurité spécifique à chaque localité. <p>Dans le but d'améliorer la protection des personnes et des biens, il s'avère nécessaire de rendre la police plus citoyenne. Cela passe par le renforcement de la confiance et le rapprochement entre les forces de sécurité et la population. Dans ce sens, les actions formulées contribueront à promouvoir la participation communautaire à la coproduction de la sécurité à travers l'identification et l'encadrement des Initiatives Locales de Sécurité (ILS), l'amélioration du fonctionnement des Coordinations Communales de Sécurité (CCS), l'opérationnalisation de la police de proximité.</p>

	<p>Résultats escomptés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le maillage sécuritaire est amélioré ; • Le phénomène du terrorisme est fortement réduit ; • Les infractions de droits communs sont réduites ; • La sécurité des populations des zones en proie au terrorisme est améliorée ; • Les citoyens participent aux projets sécuritaires.
<p>Comment cet engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?</p>	<p>La mise en œuvre de l'engagement contribuera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • améliorer le maillage territorial par la réalisation des services de sécurité ; • combler le déficit en ratio agent de sécurité/population ; • informer les agents de sécurité sur des infractions commises sur leur ressort territorial ; • créer une proximité entre les populations et FDS ; • inciter à la formalisation des ILS en Structures Communautaires Locales de Sécurité (SCLS) ; • lutter efficacement contre les infractions comme le terrorisme et les attaques à mains armées ; • assurer la quiétude des populations ; • relancer les activités socio-économiques.
<p>Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ?</p>	<p>Cet engagement est pertinent car il permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la participation citoyenne à la coproduction de la sécurité ; • la promotion de la transparence à travers le partage de renseignement et des informations ; • la résilience des populations face à l'insécurité ; • l'amélioration de la sécurité des populations.
<p>Informations complémentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lien avec l'axe 1 du Plan national de développement économique et social (PNDES) II « consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix » qui vise à renforcer la sécurité intérieure du pays et la défense du territoire national. • Lien avec les Objectifs pour le développement durable (ODD 16) « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement

	durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes »).			
Niveau d'exécution	Non commencé	Limité	Substantiel	Achevé
			X	
Description des résultats	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de l'engagement plusieurs activités ont été réalisées. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'animation de quatre (04) sessions de formations au profit des points focaux de la police de proximité (Hauts commissaires, conseillers techniques régionaux) qui ont permis d'outiller ces acteurs importants de la mise en œuvre de la police de proximité ; • l'élaboration de quinze (15) Plans Communaux de Coproduction de la Sécurité (PCCS) avec les acteurs locaux des communes concernées et cela a permis de mettre à la disposition desdites communes un outil important pour leur sécurité ; • l'organisation d'une (01) conférence nationale des ILS/SCLS sur la participation citoyenne à la sécurité qui a permis de sensibiliser ces acteurs et de recueillir leurs préoccupations. • l'acquisition de cinquante (50) motos pour la liaison entre les services de sécurité et les SCLS et le recensement des ILS ; • l'organisation de dix (10) émissions thématiques radiophoniques sur la participation des populations à la sécurité ; • la réalisation de trois (03) sur cinq (05) plateaux thématiques télévisés sur la police de proximité. 			
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> • Achever la construction deux (02) Brigades de Gendarmerie et construire deux (02) Commissariat de Police de District ; • Organiser deux (02) plateaux thématiques télévisés sur la police de proximité. 			
Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables	Date de début	Date de fin	Niveau d'exécution	

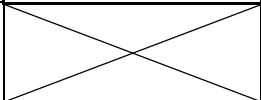
Construire deux (02) Commissariat de Police de District et deux (02) Brigades de Gendarmerie	2022	2023	Limitée (43,25%)
Acquérir cinquante (50) motos pour la liaison entre les services de sécurité et les SCLS et le recensement des ILS	2022	2023	Achevée (100%)
Tenir quatre (04) sessions de formations au profit des points focaux de la police de proximité (Hauts commissaires, conseillers techniques régionaux)	12/09/2022	27/09/2022	Achevée (100%)
Élaborer quinze (15) Plans Communaux de Coproduction de la Sécurité (PCCS)	17/01/2022	03/02/2022	Achevée (100%)
Organiser une (01) conférence nationale des ILS/SCLS sur la participation citoyenne à la sécurité	06/12/2021	06/12/2021	Achevée (100%)
Organiser dix (10) émissions thématiques radiophoniques sur la participation des populations à la sécurité	2022	2023	Achevée (100%)
Organiser cinq (05) plateaux thématiques télévisés sur la police de proximité	2022	2023	Substantielle (60%)
Coordonnées de contact			
Nom de la personne responsable de l'agence de mise en œuvre	Siragnan ZANRE		
Titre et département	Direction Générale de la Sécurité Intérieure (DGSI) Ex Coordination opérationnelle des services de sécurité (COSS)		
E-mail et téléphone	justebaba@yahoo.fr Tél : (+226) 70239912		

	Acteurs étatiques impliqués	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité (MATDS) • Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) • Ministère de la transition digitale, des postes et des communications électroniques (MTDPCE) • Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion civique (MJDHPC)
	ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Allemand ; • Engagement de développement (Royaume du Danemark) ; • Agence Belge de Développement (Enabel) ; • Association des municipalités du Burkina Faso (communes) ; • Les conseils villageois de développement ; • Organisation non gouvernementale (ONG) et associations intervenant dans la promotion des droits humains ; • La chefferie coutumière ; • Les confessions religieuses ; • Les groupements féminins ; • Les initiatives locales de sécurité (ILS) ; • Les Structures Communautaires Locales de Sécurité (SCLS).
Autres informations		
Autres activités réalisées		
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des ressources financières : le budget alloué à la direction de la police de proximité ne permet pas de faire face au défi qui se présente à elle ; • Insuffisance des moyens logistiques ; • Situation sécuritaire peu favorable. 	
Leçons apprises	<ul style="list-style-type: none"> • l'implication de la population dans la gestion de la sécurité publique est source d'efficacité dans la lutte contre l'insécurité. 	

<p>Perspectives</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Former les Présidents de délégations spéciales (PDS) en matière de police de proximité ; • Mener des plaidoyers pour la mise en œuvre des plans communaux de co-production de sécurité (PCCS) ;
<p>Recommandations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mener des plaidoyers auprès des partenaires en vue de la réalisation des activités et de l'acquisition de moyens logistiques de la Direction de la Police de Proximité ; • Renforcer l'implication de la société civile dans la mise en œuvre de l'engagement.

Engagement N°2 : Impulser le processus de décentralisation au Burkina Faso

Date de début et de fin de l'engagement : novembre 2021- juin 2023	
Agence/entité responsable pour la mise en œuvre	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD)
Description de l'engagement	
Quel est le problème public en réponse auquel l'engagement est pris ?	<ul style="list-style-type: none">• Faible harmonisation des rôles et responsabilités entre l'Etat et les autres acteurs de la décentralisation.• Difficile synchronisation des structures de la décentralisation assurant une coordination et un suivi efficace et cohérent avec les dispositifs de suivi des politiques publiques.
Quel est l'objectif de l'engagement ?	<ul style="list-style-type: none">• Enjeu : Meilleure gestion du processus de décentralisation au Burkina Faso.• Objectif : assurer un portage politique de la décentralisation au plus haut sommet de l'Etat (Président du Faso), un pilotage et une coordination efficace par les acteurs concernés.• Résultats escomptés :<ul style="list-style-type: none">• le portage politique de haut niveau est assuré par le Président du Faso ;• les conditions d'un cadre favorable à une coordination administrative efficace aux niveaux régional et communal sont créées ;• la réforme du système de suivi-évaluation de la décentralisation pour en faire un véritable outil de prise de décision et de gestion de risques est effective ;• la communication proactive et multicanal pour une appropriation sociale et politique de la décentralisation est assurée.
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	La mise en œuvre de l'engagement contribuera à : <ul style="list-style-type: none">• gérer le processus de décentralisation et l'impulser de manière efficace et efficiente,• impulser la politique et le pilotage de la décentralisation,

	<ul style="list-style-type: none"> • bâtir et dynamiser régulièrement les cadres d'interactions adéquates entre les acteurs de la décentralisation, • coordonner de façon inclusive l'action publique au niveau territorial, • délivrer régulièrement les produits attendus afin d'aider au pilotage du processus de décentralisation. 			
Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ?	<p>Cet engagement est pertinent car il permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'améliorer la participation citoyenne en impliquant davantage les populations à la base aux processus d'élaboration et d'exécution des politiques locales. • une transparence budgétaire dans la mesure où les populations ont un droit de regard sur la gestion des affaires locales ; • une redevabilité des élus locaux qui sont tenus de rendre régulièrement compte de leur gestion. 			
Informations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Lien avec l'axe 2 du PNDES II : « Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique » en son objectif stratégique 2.4 « renforcer la décentralisation et la bonne gouvernance locale », • Lien avec la Stratégie Décennale de la Décentralisation en son axe stratégique 6 « Pilotage et Coordination du processus de décentralisation » notamment à travers sa composante 6.1 « Portage politique » et sa composante 6.2 « Pilotage de la décentralisation » 			
Niveau d'exécution	Non commencée	Limitée	Substantielle	Achevée
				
Description des résultats	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de l'engagement plusieurs activités ont été réalisées. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la tenue de la conférence nationale de la décentralisation (CONAD) ayant regroupé les membres statutaires à savoir les OSC/ONG, les départements ministériels, le secteur privé, les présidents de conseils de collectivités territoriales, les Gouverneurs de régions, les partenaires techniques et financiers (PTF) et les associations de 			

	<p>pouvoirs locaux (AMBF et ARBF). La conférence a été présidée par son excellence monsieur le Président du Faso et a regroupé environs 450 participants. Date : 15/11/2021(rapport disponible).</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'organisation d'une rencontre de concertation avec les départements ministériels porteurs de reformes et les faitières des collectivités territoriales les 13 et 14 décembre 2021 a permis de produire un rapport de suivi 2021 des reformes de la décentralisation ; • l'élaboration et la validation d'un guide de prise en compte de la décentralisation dans les politiques sectorielles et stratégies qui constitue un préalable à la tenue des sessions de formation au profit des départements ministériels. Ledit guide constitue un document d'orientation qui dicte la démarche à suivre pour prendre en compte la décentralisation dans les politiques sectorielles et stratégies ; • l'élaboration de deux (02) rapports nationaux et de vingt six (26) rapports régionaux 2020 et 2021 de suivi des indicateurs de la décentralisation. <p>La démarche méthodologique a d'abord consisté à valider les données collectées auprès de toutes les collectivités territoriales, puis à procéder au traitement, à l'analyse des données validées et enfin à l'élaboration des rapports régionaux. La synthèse des rapports régionaux ont permis de disposer des rapports nationaux de suivi des indicateurs.</p> <p>La mise en œuvre de cette activité a permis aux plus hautes autorités de disposer d'un outil d'aide à la prise de décision et de lever les goulots d'étranglement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • la collecte des données des indicateurs de la décentralisation de l'année 2022 a été faite auprès des acteurs ; • l'élaboration du plan national de communication de soutien à la décentralisation. Cette activité constitue une étape préalable pour la mise en œuvre dudit plan ; • la formation des administrateurs du site web.
<p>Prochaines étapes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer le rapport de suivi 2022 des réformes de la décentralisation ; • Mener un plaidoyer pour l'impulsion de la décentralisation lors de la tenue de la CONAD ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Former les acteurs des départements ministériels pour une prise en compte de la décentralisation dans leurs politiques sectorielles et stratégies ; • Mettre en œuvre le plan national de communication de soutien à la décentralisation ; • Former les administrateurs de sites web sur les modules : (i) animation et administration de site web et (ii) techniques d'écriture en animation de plateformes numériques. 		
Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables	Date de début	Date de fin	Niveau d'exécution
Tenir la conférence nationale de la décentralisation (CONAD) en associant les OSC, les ONG et le secteur privé. Les OSC ont l'occasion de faire des recommandations à l'endroit de l'Etat.	15/11/2021	15/11/2021	Achevée (100%)
Tenir les Conférences régionales de la décentralisation (CORED) en associant les acteurs locaux dont les OSC.	2021	2023	Non commencée (00%)
Organiser des rencontres de concertation en vue de produire des bilans de la mise en œuvre des réformes de la décentralisation en vue de disponibiliser des informations sur le niveau de mise en œuvre des réformes (avec la participation des OSC, des collectivités et des acteurs étatiques). Les OSC peuvent contribuer à donner des avis ou recommandations.	14/12/2021	15/12/2021	Achevée (100%)

Organiser des rencontres de plaidoyer avec les acteurs de la décentralisation pour l'impulsion de la mise en œuvre des réformes de la décentralisation (avec la participation des OSC)	2021	2023	Non commencée (00%)
Former les acteurs des départements ministériels pour une prise en compte de la décentralisation dans leurs politiques sectorielles et stratégies	2022	2022	Limitée (25%)
Élaborer les rapports annuels de suivi-évaluation de la décentralisation (national et régionaux) en vue de divulguer des informations sur la décentralisation au profit de tous les acteurs dont les OSC qui pourront prendre connaissance des données concernant les indicateurs de la décentralisation, les effets, impacts et résultats atteints en vue de faire des recommandations.	05/12/2021	23/12/2021	Achevée (100%)
Mettre en œuvre le plan national de communication de soutien de la décentralisation en associant les OSC et le secteur privé pour une meilleure mise en œuvre des actions de développement.	2022	2023	Limitée (50 %)
Coordonnées de contact			
Nom de la personne responsable de l'agence de mise en œuvre	Jean-Baptiste YAMEOGO		

Titre et département		Secrétaire Permanent de la Conférence Nationale de la Décentralisation (SP-CONAD)
E-mail et téléphone		jb_51yam@yahoo.fr 51-03-86-73
Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	Départements ministériels, Collectivités Territoriales, Agence de Développement des Collectivités Territoriales, AMBF, ARBF.
	Partenaires techniques et financiers, ONG	Coopération Suisse, Organisation de développement Suisse indépendante, Programme Décentralisation et Développement Communal (PDDC), Fonds d'Investissement des Collectivités Décentralisées phase VI (FICOD VI), Programme d'appui à la décentralisation et à la participation citoyenne phase 2 (DPAC 2), Projet d'appui à la participation citoyenne, à la décentralisation et au développement local (PAPCiDDeL), 3 frontières, Association BEOG-NEERE.
Autres informations		
Autres activités réalisées		<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration de l'avant-projet de Code général des collectivités territoriales
Difficultés		<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de ressources financières, en effet les ressources allouées à l'exécution de certaines activités ne sont pas en adéquation avec les prévisions ; • Changements institutionnels ayant occasion la réorientation des priorités ; • Régulations budgétaires entrant la réduction voire la suppression de certains crédits alloués.
Leçons apprises		<ul style="list-style-type: none"> • Mutualisation des moyens ayant permis de réaliser trois (03) activités favorisant de ce fait une rationalisation des ressources.
Perspectives		<ul style="list-style-type: none"> • Valider le plan national de communication de soutien à la décentralisation ; • Vulgariser le plan national de communication de soutien à la décentralisation ; • Elaborer le rapport de suivi de mise en œuvre des réformes de l'année 2022 ;

	<ul style="list-style-type: none">• Valider l'avant-projet de loi de programmation financière pluriannuelle des ressources à transférer aux collectivités territoriales par l'ensemble des acteurs de la décentralisation.
Recommandations	Le SP-CONAD doit mener des plaidoyers auprès des PTF pour la mobilisation de ressources nécessaires à la réalisation des activités.

Engagement N°3 : Renforcer la promotion de la citoyenneté

Date de début et de fin de l'engagement : novembre 2021- juin 2023	
Agence/entité responsable pour la mise en œuvre	Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions
Description de l'engagement	
Quel est le problème public en réponse auquel l'engagement est pris ?	Le problème public que l'engagement tend à résoudre est la recrudescence des actes d'incivisme et la faible participation citoyenne
Quel est l'engagement ?	<p>Enjeu : Renforcer la culture du civisme et l'engagement citoyen</p> <p>Objectif : Promouvoir le civisme et une citoyenneté responsable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les actes d'incivisme ; • Accroître la participation des citoyens à la vie locale et nationale ; <p>Résultats escomptés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les actes d'incivisme sont réduits ; • la participation des citoyens à la vie locale et nationale est accrue.
Comment cet engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	<p>La mise en œuvre de l'engagement contribuera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une meilleure connaissance par les citoyens, de leurs droits et devoirs ; • faire prendre conscience aux citoyens de leurs droits et devoirs • respect des lois, des règlements et de l'autorité de l'Etat ; • respect des institutions et des symboles de l'Etat ; • une forte mobilisation des citoyens autour des actions de développement ; • l'interpellation citoyenne sur la gestion de la cité ; • l'amélioration de la reddition des comptes.
Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ?	<p>Cet engagement est pertinent car il permettra de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réduire les actes d'incivisme ;

	<ul style="list-style-type: none"> renforcer la participation des citoyens aux actions de développement économique et social. 			
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> Lien avec le PNDES II dans son axe 1, objectif stratégique 1.1, effet attendu EA1.1.1 : le civisme et le patriotisme des jeunes sont renforcés et les protègent contre le basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent ; Lien avec la Politique Sectorielle « Justice et droits humains » à son objectif stratégique 2.3 : promouvoir la citoyenneté responsable et la paix. 			
Niveau d'exécution	Non commencé	Limité	Substantiel	Achevé
Description des résultats	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de l'engagement, plusieurs activités ont été réalisées. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'organisation de la Semaine nationale de la citoyenneté (SENAC) dans les 13 régions en 2021 et 2022, au profit des élèves et étudiants, des acteurs de la société civile, des forces de défense et de sécurité, des leaders coutumiers et religieux, des représentants des départements ministériels et institutions, etc. Le nombre de personnes sensibilisées à travers la SENAC 2021 est estimé à 100 000, celle de 2022 à 150 000. la validation du plan d'actions national 2022-2024 de promotion du civisme et de la participation citoyenne, à Ouagadougou. Le plan d'action a été validé. 200 exemplaires du plan d'actions ont été reproduits en 2022 l'attribution du prix du meilleur engagement citoyen, en 2021 avec 4 lauréats et en 2022 avec 2 lauréats ; l'élaboration des Termes de référence (TDR) de l'activité « Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions national 2022-2024 de promotion du civisme et de la participation citoyenne au Burkina Faso » ; la tenue de la rencontre préparatoire à la mise en place du comité) ; l'élaboration des TDR de l'activité « Mettre à jour la base de données sur le civisme et la participation citoyenne » ; 			

	<ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration des TDR de l'activité « Former 40 délégués d'établissements sur le civisme ». 		
Prochaines étapes	<p>Les prochaines étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions national de promotion du civisme et de la participation citoyenne ; • mettre à jour la base de données sur le civisme et la participation citoyenne ; • organiser deux (02) ateliers de présentation de l'étude de base sur le civisme et la participation citoyenne. 		
Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables	Date de début	Date de fin	Niveau d'exécution
Organiser annuellement la semaine nationale de la citoyenneté (SENAC)	4 au 8/11/2021	24 au 27/10/2022	Achevée (100%)
Organiser un atelier de validation du plan d'actions national 2022-2024 de promotion du civisme et de la participation citoyenne	25/10/2022	Août 2022	Achevée (100%)
Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions national 2022-2024 de promotion du civisme et de la participation citoyenne au Burkina Faso	Décembre 2022	Décembre 2022	Limitée (20%)
Mettre à jour la base de données sur le civisme et la participation citoyenne	Décembre 2022	2023	Substantiel (50%)
Attribuer le prix du meilleur engagement citoyen	8/11/2021	27/10/2022	Achevée (100%)
Organiser deux (02) ateliers de présentation de l'étude de base sur le civisme et la participation citoyenne	2021	2023	Limitée (20%)
Former quarante (40) délégués d'établissements sur le civisme	Décembre 2022	2023	Achevée (100%)

Organiser dix (10) conférences en milieu scolaire sur le civisme	2021	2023	Achevée (100%)
Nom de la personne responsable de l'agence de mise en œuvre	Mme Hadjaratou ZONGO/SAWADOGO		
Titre et département	Directrice générale de la promotion du civisme		
E-mail et téléphone	Email : nourfane2011@gmail.com		
Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques	Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) ; Ministère de administration territorial, de la décentralisation et de la sécurité (MATDS) Ministère des sports, de la jeunesse et de l'emploi (MSAJE) Ministère du transport, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière (MTMUSR) Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (MFPTPS)	
	ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail	Les OSC intervenant dans la promotion du civisme	
Autres informations			
Autres activités réalisées			
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> • insuffisance des ressources financières c'est-à-dire que le budget est insuffisant par rapport à l'urgence sur le terrain. En plus, on assiste à une instabilité de ce budget ; • instabilité institutionnelle ; • régulations budgétaires ; • insuffisance de synergie d'actions entre les acteurs intervenant dans la promotion de la citoyenneté 		
Leçons apprises	<ul style="list-style-type: none"> • la capitalisation des actions de promotion du civisme pour une bonne maîtrise de la situation des actes d'incivisme par le ministère afin de mieux orienter les actions futures ; 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de conscience de la population à travers leur engagement en matière de lutte contre l'incivisme au Burkina Faso ; • Mobiliser les ressources financières additionnelles auprès des partenaires pour ne pas dépendre exclusivement du budget de l'Etat.
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser l'édition 2023 de la Semaine nationale de la citoyenneté ; • Organiser l'édition 2023 du prix du meilleur engagement citoyen ; • Vulgariser le plan d'actions national de promotion du civisme et de la participation citoyenne ; • Poursuivre le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions national de promotion du civisme et de la participation citoyenne.
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la dotation en ressources financières ; • Prioriser la réalisation des activités de l'engagement sur les autres activités du ministère ; • Renforcer la synergie d'actions entre les acteurs intervenant dans la promotion de la citoyenneté.

Engagement N°4 : Améliorer la participation citoyenne dans le processus budgétaire.

Date de début et de fin de l'engagement : janvier 2022 à juin 2023	
Agence/entité responsable pour la mise en œuvre	Ministère de l'économie, des finances et de la Prospective (MEFP)
Description de l'engagement	
Quel est le problème public en réponse auquel l'engagement est pris ?	<p>Aucune opportunité formelle n'est offerte au public pour participer au processus budgétaire suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le rapport des OSC œuvrant dans les domaines de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption • la dégradation des notes de 2017 et de 2019 attribué par IBP.
Quel est l'objectif de l'engagement ?	<p>Enjeu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'efficacité car les avis et propositions des citoyens peuvent aider à déterminer des politiques publiques efficaces, • l'impossibilité pour les gouvernants à appréhender toutes les situations dans toutes les régions. <p>Objectifs : Accompagner les citoyens à faire valoir leurs points de vue à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le processus budgétaire, • le choix des gouvernants • les prises de décisions qui les concernent <p>Résultats escomptés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les citoyens participent au processus budgétaire ; • les aspirations des populations sont prises en compte dans le budget de l'État ; • le contrôle citoyen sur l'exécution du budget est exercé.
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	<p>La mise en œuvre de l'engagement contribuera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mieux comprendre les procédures administratives (élaboration et exécution des budgets) • lutter contre la corruption dans le domaine des finances publiques.

Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ?	Cet engagement est pertinent car il permettra : <ul style="list-style-type: none"> • l'implication des citoyens, • la lutte contre la corruption. 			
Informations complémentaires	Cet engagement est : <ul style="list-style-type: none"> • un des critères d'évaluation du système de gestion des finances publiques pour les instruments internationaux tels que l'IBP, le PEFA et le CPIA. • une priorité dans le référentiel national de développement (PNDES II) en son Axe 2 (Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique) • OS 2.3 : Promouvoir la bonne gouvernance économique, financière et les coopérations régionale et internationale, et la politique sectorielle de l'économie et des finances. • en lien avec le point 4 de l'ODD 16 relatif à la mise en place d'institutions efficaces, responsables et ouvertes. 			
Niveau d'exécution	Non commencée	Limité	Substantiel	Achevé
Description des résultats	<p>Cet engagement vise à assurer une forte implication des citoyens dans le processus budgétaire pour une transparence et une redevabilité dans la gestion des finances publiques.</p> <p>L'évaluation de l'état de mise en œuvre de l'engagement s'articule autour des activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des sorties d'information et de sensibilisation du Comité anti-corruption (CAC) de la DGB sur la communication sur les méfaits de la corruption selon la loi N°004-2015/CNT du 03 mars 2015 portant prévention et répression de la corruption au Burkina ont été réalisées à deux niveaux : <ol style="list-style-type: none"> a) Au niveau central : il y a eu des séances de sensibilisation sur le phénomène de la corruption et ses méfaits au profil du personnel des unités de vérification de dix (10) ministères : MID, MMC, Ministère de l'Agriculture et des Ressources animales et halieutiques (MARAHA), Ministère du genre, Solidarité nationale, Famille et Action humanitaire (MSNAH), Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique (MSHP), MENAPLN, Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme (MCCAT), Ministère des sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE), MATDS et MMC; 			

b) Au niveau déconcentré : ceux sont les Directions régionales du budget de quatre (04) régions (Hauts-bassins, Centre-Ouest ; Centre-Sud et Centre-Est) ;

- la réalisation d'une plateforme numérique de soutien à la participation citoyenne depuis le 15 décembre 2020 et régulièrement animé de janvier 2022 à nos jours.

La page Facebook est accessible via l'adresse <https://www.facebook.com/dgbburkinafaso>. Elle publie des données budgétaires à l'endroit du grand public, et répond aux questions des followers. Elle compte à ce jour 3000 abonnés et plus de 3200 suiveurs ;

- le renforcement des capacités des organisations de la société civile sur les finances publiques, notamment la participation des OSC telles que le Centre d'Information, de Formation et d'Etudes sur le Budget (CIFOEB) et l'Association des journalistes au Burkina (AJB) à l'élaboration du Budget Citoyen 2022 (lettres d'invitation N°2021-000678/MINEFID/SG/DGB/DPB/SAPB du 19 novembre 2021) ;
- des échanges sur les grandes orientations du Budget de l'Etat de l'année n+1 avec la société civile, le secteur privé et les collectivités ont été organisés :
 - la transmission aux OSC œuvrant dans le domaine budgétaire comme le CIFOEB, le Centre d'Etude et de Recherche Appliquée en Finances Publiques (CERA-FP) et le Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD) de l'avant-projet de budget 2023 par correspondance du SG/MEFP, pour information et recueillir leurs contributions (lettre d'invitation N°2022-01735/MEFP/SG/DGB/DIREB du 14 septembre 2022) ;
 - des rencontres entre la Direction Générale du Budget (DGB) et les acteurs des collectivités dans le cadre des transferts des ressources aux collectivités et les grandes orientations du Budget de l'Etat de l'année n+1 ;
 - des rencontres entre les Directions Régionales du Budget (DRB) et les acteurs des collectivités sur les grandes orientations du Budget de l'Etat de l'année n+1 et les revues à mi-parcours des crédits délégués des structures déconcentrées ;
 - des assistances aux acteurs des collectivités dans l'élaboration de leur budget ;
 - réalisation d'un sondage en ligne sur l'exécution budgétaire..

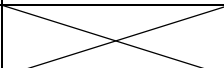
Prochaines étapes	• Néant		
Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables	Date de début	Date de fin	Niveau d'exécution
Organiser des sorties des Comités anti-corruption (CAC de la DGB) sur la communication sur les méfaits de la corruption selon la loi portant prévention et répression de la corruption au Burkina	21/04/2022	26/05/2022	Achevée (100%)
Animer une plateforme numérique de soutien à la participation citoyenne. Il s'agira de rendre fonctionnelles les plateformes numériques pour faciliter l'interaction entre les acteurs de l'exécution du budget et les citoyens. Cette activité peut se concrétiser à travers d'une part, l'activation du « forum » sur le site web et la page Facebook de la DGB et d'autre part, la création des sondages en ligne sur l'exécution budgétaire	Janvier 2022	Juin 2023	Achevée (100%)
Renforcer les capacités des organisations de la société civile sur les finances publiques.	janvier 2022	Juin 2023	Achevée (100%)
Organiser des échanges sur les grandes orientations du Budget de l'Etat de l'année n+1 avec la société civile, le secteur privé et les collectivités.	Janvier 2022	Juin 2023	Achevée (100%)

Coordonnées de contact		
Nom de la personne responsable de l'agence de mise en œuvre	SOULAMA Vieux Abdoul Rachid	
Titre et département	Directeur général du budget	
E-mail et téléphone	soulamav@yahoo.fr Tel : (+226) 70 26 92 81	
Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption (ASCE-LC)- MATDS
	ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail	AMBF, ARBF, Sahel Data Bank, Beogo-Néré, Open Burkina, Association des journalistes au Burkina (AJB), Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD), Fédération panafricaine des associations et clubs de l'Union africaine (FEPAC/UA), Action Jeunesse/UEMOA, Club union africaine du Burkina, Conseil national de la jeunesse
Autres informations		
Autres activités réalisées		
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> • La crise sécuritaire 	
Leçons apprises		
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des formations sur les finances publiques dans les régions non encore couvertes. 	
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> • Former les acteurs à la communication digitale ; • Mettre à disposition de l'administration, de la société civile et des collectivités les moyens techniques (formations, ressources humaines, moyens matériels, etc.) pour une meilleure appropriation des notions de finances publiques. 	

Engagement N°5 : Opérationnaliser le dispositif d'enregistrement et de traitement des plaintes et suggestions dans l'administration publique

Date de début et de fin de l'engagement : Novembre 2021- Juin 2023	
Agence d'exécution principale	Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (MFPTPS)
Description de l'engagement	
Quel est le problème public que l'engagement règlera ?	<ul style="list-style-type: none"> • Faible participation du citoyen à l'amélioration du service public ; • Faible prise en compte du feed-back des citoyens dans la délivrance du service public ; • Lenteur dans la délivrance de certains services dans l'administration ; • Faible efficacité de l'administration publique.
Quel est l'engagement ?	<p>Enjeu : participation des citoyens à l'amélioration de la qualité du service public, à l'amélioration de la transparence et de la redevabilité de l'administration publique, à la prise en compte des préoccupations des usagers/clients de l'administration.</p> <p>Objectif global : améliorer la qualité de prestation du service public à travers le renforcement de la redevabilité par la prise en compte des préoccupations des citoyens.</p> <p>Résultat escompté :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le dispositif d'enregistrement et de traitement des plaintes est fonctionnel dans trois (03) ministères pilotes ; • Le système de redevabilité est renforcé dans trois (03) ministères pilotes ; • La délivrance des services dans les trois (03) ministères pilotes est améliorée grâce au feed-back des usagers/clients.
Comment cet engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	<p>Cet engagement permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de rendre fonctionnels les services d'accueil de trois (03) départements ministériels en vue de recevoir, d'orienter et de donner des informations aux citoyens et aux usagers/clients ; • de répondre aux préoccupations des usagers et de prendre en compte leurs suggestions pour un meilleur fonctionnement des services publics ;

	<ul style="list-style-type: none"> • d'améliorer la qualité du service public à travers les suggestions des usagers qui permettront d'initier des réformes innovantes.
<p>Pourquoi cet engagement est-il pertinent pour les valeurs du PGO ?</p>	<p>Cet engagement est pertinent car :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il crée un espace qui permet aux citoyens ou aux usagers/clients de s'informer de l'action publique et d'interagir avec l'administration ; • Il offre l'opportunité aux citoyens de donner leurs avis sur le fonctionnement des services publics et sur la qualité des prestations ; • Il permet le traitement des plaintes des usagers dans des délais réduits et permet également à l'administration de rendre compte de sa gestion aux citoyens ; • Il améliore l'efficacité de l'administration publique à travers des réformes initiées en vue de corriger certains dysfonctionnements.
<p>Informations supplémentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lien avec l'Axe 2 du Plan national de développement économique et social (PNDES) Il intitulé « approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique » • Lien avec l'axe 2 de la Stratégie nationale de modernisation de l'administration publique qui vise la « promotion d'une administration électronique » • Lien avec la Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance dont l'axe 3 porte sur le « Renforcement de la participation et de l'équité » et l'axe 4 sur la « Lutte contre la corruption et promotion de la performance » • Lien avec l'Objectif de développement durable (ODD) 16 : « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes » • En plus de la plateforme en ligne (www.plaintes.gov.bf) il est prévu un dépôt physique des plaintes au niveau des services d'accueil pour les usagers/clients qui ne disposent pas de connexion internet • Les citoyens peuvent également appeler par téléphone pour l'enregistrement de leur plaintes ou suggestions au niveau des services d'accueil.

Niveau d'exécution	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achevé
				
Description des résultats	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de l'engagement, l'option a été prise d'implémenter le dispositif dans trois (03) ministères-pilotes que sont : le ministère de la santé et de l'hygiène publique, le ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales et Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale. A cet effet, les activités suivantes ont été menées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La tenue d'une réunion de préparation de l'atelier de mise à niveau de la plateforme de gestion des plaintes le 02 août 2022 ; • L'organisation d'une rencontre de concertation le 08 septembre 2022, réunissant les acteurs des trois (03) ministères-pilotes identifiés. Cette rencontre a permis d'harmoniser les points de vue sur l'implémentation du dispositif et sur la validation d'une feuille de route pour la conduite des activités ; • L'élaboration des termes de référence de l'atelier de mise à niveau de la plateforme et d'élaboration d'un guide de traitement des plaintes en septembre 2022 ; • L'organisation d'une séance d'échanges et de concertation entre acteurs sur l'opérationnalisation du dispositif le 05 mai 2023 ; • Lancement des appels d'offres en collaboration avec la banque mondiale pour recruter des prestataires en charge de l'exécution des activités conformément à l'approche de mise en œuvre (assistance technique gérée par la Banque Mondiale) du projet. 			
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> • La tenue d'un atelier de mise à niveau la plateforme pour prendre en compte de nouvelles fonctionnalités du dispositif ; • L'élaboration un guide de traitement des plaintes ; • L'acquisition de matériel de bureau et de matériel informatique ; • L'organisation de sessions de formation à l'intention des acteurs en charge de la gestion des plaintes des usagers ; • La mise en œuvre d'actions de communication et d'information (spots radio-télé, production de brochures, 			

	<p>flyers, émissions radio-télé, pages dédiées sur les réseaux sociaux, insertion dans les journaux) sur le dispositif ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation d'une campagne de communication, d'information et de sensibilisation dans les 13 régions du Burkina Faso sur le dispositif. 		
Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables	Date de début	Date de fin	Niveau d'achèvement
Organiser des concertations avec les ministères identifiés.	Janvier 2022	08/09/2022	Achevée (100%)
Acquérir du matériel de bureau et du matériel informatique	Janvier 2022	Juin 2022	Pas commencée (0%)
Mettre à niveau la plateforme pour prendre en compte de nouvelles fonctionnalités du dispositif	Janvier 2022	Mars 2022	Limitée (20%)
Assurer la formation des acteurs en charge de la gestion des plaintes des usagers	Avril 2022	Juin 2022	Pas commencée (0%)
Élaborer un guide de traitement des plaintes	Avril 2022	Octobre 2022	Limitée (20%)
Initier des actions de communication et d'information (spots radio-télé, production de brochures, flyers, émissions radio-télé, pages dédiées sur les réseaux sociaux, insertion dans les journaux)	Octobre 2022	Décembre 2022	Pas commencée (0%)
Organiser une campagne de communication, d'information et de sensibilisation dans les 13 régions du Burkina Faso sur le dispositif	Décembre 2022	Janvier 2023	Pas commencée (0%)
Informations de contact			
Agence d'exécution principale	Secrétariat permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance		

Nom de la personne responsable de l'agence d'exécution		Etienne Rimlawend KABORE
Titre, Département/Direction		Secrétaire permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance
E-mail et téléphone		etiennekabore.spmabg@gmail.com Tél : (+226) 70 43 33 53/ 55 87 27 10
Autres acteurs impliqués	Ministères, organismes, agences du gouvernement	Trois (03) départements ministériels concernés : Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale (MFPTPS)
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	Programme de Développement des Nations Unies (PNUD), Banque mondiale, Organisations de la société civile.
Autres informations		
Autres activités réalisées		Néant
Difficultés		<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité institutionnelle liée aux différents changements de régime qui a entraîné une mobilité des interlocuteurs et des changements de dénomination de certains ministères et structures impliqués dans l'opérationnalisation du dispositif ; • Retard dans le démarrage du projet qui doit financer les activités de l'engagement. Le mode de financement a été révisé sous forme d'assistance technique au regard de l'instabilité institutionnelle que connaît le pays.
Leçons apprises		<ul style="list-style-type: none"> • La mise en avant de l'autonomisation numérique.
Perspectives		<ul style="list-style-type: none"> • Pérennisation du dispositif à travers son implémentation dans d'autres ministères.
Recommandations		<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer le démarrage du projet à travers le déblocage de fonds par la banque mondiale

Engagement N°06 : Améliorer la qualité des prestations offertes par l'administration aux usagers/clients

Date de début et de fin de l'engagement : Novembre 2021-Juin 2023	
Agence/entité responsable pour la mise en œuvre	Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale
Description de l'engagement	
Quel est le problème public en réponse auquel l'engagement est pris ?	La faible satisfaction des usagers/clients des prestations offertes par l'administration publique
Quel est l'engagement ?	<p>Enjeu : accroître la satisfaction des usagers /clients de l'administration en permettant à travers une plateforme l'accès aux services et prestations offertes.</p> <p>Objectif global : promouvoir les services en ligne à travers la mise à disposition des usagers /clients de l'administration des informations sur les services en ligne (les procédures, les documents à fournir, les délais de délivrance, etc.)</p> <p>Résultat escompté : réduire les délais et coût de traitement des actes ;</p>
Comment cet engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	<p>L'engagement permettra de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réduire les délais de traitement des actes par la simplification et l'automatisation des procédures ; • réduire les coûts liés aux prestations offertes par l'administration publique ; • lutter contre la corruption en réduisant le contact physique entre usager et le personnel de l'administration.
Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ?	<p>Cet engagement est pertinent car il permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cet engagement est pertinent car il permettra : • d'accroître l'innovation des services offerts par l'utilisation des TIC ; • de renforcer la transparence dans l'offre des services publics de l'administration ; • d'améliorer le niveau de connaissance des usagers/clients de l'administration sur le droit d'accès à l'information ; • de renforcer la redevabilité de l'administration publique • d'améliorer l'accès aux services publics par les TIC.

	<ul style="list-style-type: none"> de sonder et d'évaluer le niveau de satisfaction des usagers /clients de l'administration. 			
Informations complémentaires	<p>L'engagement tire son fondement des référentiels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> le Plan national de développement économique et social (PNDES II) qui en son axe 2 vise à « approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique » ; La Stratégie nationale de la modernisation de l'administration publique (SNMAP) dont l'axe 2 vise la promotion d'une administration électronique 			
Niveau d'exécution	Non commencé	Limité	Substantiel	Achevé
			X	
Description des résultats	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de l'engagement plusieurs activités ont été réalisées. Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Du développement du e-service des demandes d'attestation de travail et d'attestation de chômage et leurs accessibilités via le www.servicepublic.gov.bf. Cette dématérialisation permet aux usagers/ de l'administration d'avoir des informations sur les demandes d'attestation de travail et de l'attestation de chômage, de soumettre une demande en ligne de attestations de travail ou de l'attestation de chômages et de suivre l'évolution de son traitement ; Du développement de la plateforme de suivi évaluation des performances des ministères et institutions et suivi évaluation des programmes et rapports d'activités. Cette plateforme permet d'avoir une évaluation automatisée de l'exécution des programmes d'activités des ministères et institutions, de suivre en ligne l'évolution de la performance des ministère et institutions ; De la vulgarisation de la plateforme du guichet virtuel via internet et des formations régulières sur l'utilisation de la plateforme du Guichet Virtuel de l'Administration Publique (GVAP). Cette activité a permis de faire connaître la plateforme du GVAP aux bénéficiaires, de présenter les différents prestations et informations présentes sur le GVAP, de recueillir l'avis et les attentes de bénéficiaires. 			
Prochaines étapes	La vulgarisation des plateformes développées			
Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables	Date de début	Date de fin	Niveau d'exécution	

Développer un e-service : « la demande d'agrément d'ouverture de bureau ou office privé de placement ou d'entreprise de travail temporaire »	Novembre 2021	Décembre 2022	Non commencée (0%)
Développer un e-service : « la demande d'attestation de travail et d'attestation de chômage »	Novembre 2021	Décembre 2021	Achevée (100%)
Développer un e-service : « la demande de délivrance du permis de travail des non nationaux »	Novembre 2021	Juin 2022	Non commencée (0%)
Développer un e-service : « le suivi évaluation des projets du ministère en charge de la fonction publique »	18/10/2021	15/11/2021	Achevée (100%)
Vulgariser la plateforme du Guichet virtuel Unique de l'administration Publique (communication-formation)	25/03/2022	Juin 2023	Substantielle (60%)
Coordonnées de contact			
Nom de la personne responsable de l'agence de mise en œuvre	Aboubacary SAWADOGO		
Titre et département	Secrétaire technique du guichet virtuel de l'administration publique (ST-GVAP)		
E-mail et téléphone	aboubacary.sawadogo@servicepublic.gov.bf 00226 71 79 04 88 ou 65 37 79 63		
Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement (MCRP) Service d'Information du Gouvernement (SIG) Médias publics	
	ONG, secteur privé,	Médias privés Associations	

	organisations internationales, groupe de travail	
Autres informations		
Autres activités réalisées	<p>Par ailleurs d'autres résultats engrangés hors programme ont contribué à la mise en œuvre de l'engagement. Ils sont relatifs aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du développement du e-service de la demande de l'attestation de soumission aux marchés publique et de son accessibilité via le www.servicepublic.gov.bf. Cette plateforme permet aux entreprises d'avoir des informations relatives à la demande de soumission aux marchés publics, de soumettre une demande en ligne de l'attestation de soumission aux marchés publique et de suivre l'évolution de son traitement ; • Du développement du e-service de la demande de déclaration d'établissement. Cette plateforme permet aux entreprises d'avoir des informations sur la demande de déclaration d'établissement, de soumettre une demande en ligne de la déclaration d'établissement et de suivre l'évolution de son traitement. 	
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> • Faible dotation en ressources financières et matérielles qui ralentit la bonne mise en œuvre de l'engagement ; • Régulation budgétaire qui a contribué à l'annulation du budget de certaines activités non démarrées. 	
Leçons apprises	<ul style="list-style-type: none"> • L'importance de la communication numérique dans la vulgarisation des plateformes développées. 	
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la plateforme de demande de délivrance du permis de travail des non nationaux ; • Développement de la plateforme d'ouverture de bureaux ou offices privés de placement ou d'entreprises de travail temporaire ; 	
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la dotation en ressources financières et matérielles. 	

Engagement N°7 : Renforcer la confiance entre la population et la justice

Date de début et de fin de l'engagement : Novembre 2021 – Juin 2023	
Agence/entité responsable pour la mise en œuvre	Ministère de la justice et des droits humains chargés des relations avec les institutions (MJDHRI)
Description de l'engagement	
Quel est le problème public en réponse auquel l'engagement est pris ?	Déficit de confiance entre la population et la justice.
Quel est l'objectif de l'engagement ?	<p>Enjeu : Faire de la justice, un instrument de bonne gouvernance et de consolidation de la cohésion sociale.</p> <p>Objectif : Renforcer la crédibilité de la justice en vue d'améliorer la perception des populations vis-à-vis de la justice</p> <p>Résultats escomptés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les populations ont une meilleure connaissance du fonctionnement de la justice et des procédures judiciaires ; • La saisine des juridictions par les populations est améliorée ; • Les délais de traitement des affaires sont réduits à travers l'organisation des audiences foraines et criminelles ; • Les populations assistent aux audiences foraines.
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	<p>Cet engagement est pertinent car il permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'améliorer l'accès au service public de la justice en levant les barrières psychologiques et géographiques ; • de promouvoir la bonne gouvernance à travers la sensibilisation sur la corruption ; • de promouvoir l'équité et la justice sociale à travers le traitement efficace des affaires ; • de promouvoir la transparence et l'accès à l'information à travers la tenue des audiences foraines et la vulgarisation de l'information sur la justice.
Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ?	<p>Cet engagement est pertinent car il permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'améliorer l'accès au service public de la justice en levant les barrières psychologiques et géographiques ; • de promouvoir la bonne gouvernance à travers la sensibilisation sur la corruption ;

	<ul style="list-style-type: none"> • de promouvoir l'équité et la justice sociale à travers le traitement efficace des affaires ; • de promouvoir la transparence et l'accès à l'information à travers la tenue des audiences foraines et la vulgarisation de l'information sur la justice. 			
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Lien avec le PNDES II dans son axe 2, objectif stratégique 2.1, effet attendu EA2.1.1 : la démocratie et la justice sont renforcées ; • Lien avec la Politique Sectorielle « Justice et droits humains » à son objectif stratégique 1.2 : Renforcer la crédibilité de la justice ; • Lien avec le Pacte national pour le renouveau de la Justice Chapitre 2, Section 5 ; • Lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD 16) 			
Niveau d'exécution	Non commencée	Limitée	Substantielle	Achevée
Description des résultats	<ul style="list-style-type: none"> • A la date du 14 novembre 2022 Sept (07) sessions de sensibilisation ont été organisées sur l'importance de la saisine des juridictions au profit des femmes des communes de Houndé, Dano, Sapouy, Pô, Batié, Kombissiri et Zorgho ; • Trente-deux (32) émissions radios, seize (16) en français et seize (16) en langue locale de chaque région ont été réalisées dans seize (16) communes sur les délais de traitement des procédures judiciaires, les coûts et les délais de délivrance des actes judiciaires ; Deux (02) émissions télé sur la thématique ont été réalisées. • En matière pénale, six (06) audiences foraines de la Cour d'appel de Ouagadougou, quatre (04) de la Cour d'appel de Fada N'Gourma et neuf (09) de celle de Bobo-Dioulasso ont été réalisés soit un total de dix-neuf (19) audiences. Toujours en cette matière, quinze (15) audiences des Tribunaux de grandes instances (Yako, Ouahigouya, Dori, Djibo, Pô et Manga) ont été réalisés ; • En matière civile, vingt-quatre (24) audiences des tribunaux de grande instance ont été réalisés (Bobo-Dioulasso, Koudougou, Léo, Manga, Pô, Tenkodogo et Ziniaré) ; En matière criminelle, trente (30) audiences ont été tenues à raison de dix (10) par la Cour d'appel de Bobo-Dioulasso, treize (13) par la Cour d'appel de Ouagadougou et sept (07) par la Cour d'appel de Fada N'Gourma. Le Conseil supérieur 			

	de la magistrature a eu trois sessions de formations des magistrats sur la déontologie des magistrats et la Direction générale de l'administration pénitentiaire a eu une session de formation des gardes de sécurité pénitentiaire en matière de lutte contre la corruption.		
Prochaines étapes			
Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables	Date de début	Date de fin	Niveau d'exécution
Organiser 02 sessions de sensibilisation sur l'importance de la saisine des juridictions et les procédures applicables au profit des OSC	Avril 2022	Juin 2022	Achevée (100%)
Organiser 02 émissions télé et radio sur la Justice à l'endroit des populations	Août 2022	Septembre 2022	Achevée (100%)
Organiser 20 audiences foraines (hors des sièges des juridictions)	Décembre 2021	Aout 2022	Achevée (100%)
Organiser 10 audiences criminelles dans le ressort territorial des trois cours d'appel	Mars 2022	Septembre 2022	Achevée (100%)
Organiser deux (02) sessions de sensibilisation des acteurs judiciaires et pénitentiaires sur la lutte contre la corruption	Mars 2022	Juin 2022	Achevée (100%)
Coordonnées de contact			
Nom de la personne responsable de l'agence de mise en œuvre	M. KABORE Mitibkièta Moussa		
Titre et département	Directeur général de la justice civile, commerciale, administrative et sociale par intérim		
E-mail et téléphone	kmitibkieta@outlook.com Tél: (+226) 70 63 69 22		

Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	<p>Direction générale de la justice pénale et du Sceau (DGJPS)</p> <p>Direction de l'accès à la justice et de l'aide aux victimes (DAJAV)</p> <p>Inspection technique des services</p> <p>Direction générale de l'administration pénitentiaire</p> <p>Secrétariat permanent du Conseil supérieur de la magistrature (SP-CSM)</p> <p>Les juridictions</p>
	ONG, secteur privé, organisations internationales, groupe de travail	<p>OSC intervenant dans le domaine de la justice et des droits humains</p>
Autres activités réalisées		<ul style="list-style-type: none"> • Trois (03) audiences correctionnelles réalisées en décembre 2022. • Vingt-et-une (21) audience foraine ont été programmées pour être réalisées en mai et juin 2023. A la date du 31 mai sept (07) ont été réalisées. • Trois (03) audiences criminelles réalisées dont deux (02) par la Cour d'appel de Bobo et 1 à Fada au premier trimestre de 2023.
Difficultés		<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de l'allocation budgétaire ; • Contexte sécuritaire
Leçons apprises		<ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre des activités a permis de briser les barrières entre la population et la justice mais se révèle insuffisante pour rétablir la confiance ; • La mise en œuvre des activités de l'engagement a permis de révéler un déphasage entre les principes généraux de la justice et les attentes de la population.
Perspectives		<ul style="list-style-type: none"> • Etendre la sensibilisation à plus de communes ; • Etendre la sensibilisation aux OSC intervenant en matière de promotion de l'accès à la justice par les populations vulnérables (les femmes, les jeunes, les enfants, les PDI, etc.) et y adjoindre un renforcement des capacités de ces OSC sur les procédures judiciaires applicables ; • Intensifier l'organisation des audiences foraines en continuant à allouer les ressources nécessaires à leur organisation ;

	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre l'organisation des audiences criminelles surtout au siège des cours d'appel où le nombre des dossiers criminels est très important.
Recommandations	<ul style="list-style-type: none">• Augmenter l'allocation budgétaire pour permettre la mise en œuvre des perspectives envisagées ;• Mener la réflexion entre les différents acteurs pour réformer notre justice et trouver des alternatives en phase avec les attentes de notre société.

Engagement N°8 : Renforcer la participation des femmes aux instances de prise de décision (exécutif, législatif et municipales) et accroître leur autonomisation socioéconomique

Date de début et de fin de l'engagement : novembre 2021- juin 2023	
Agence/entité responsable pour la mise en œuvre	Ministère de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire
Description de l'engagement	
Quel est le problème public en réponse auquel l'engagement est pris ?	<ul style="list-style-type: none"> • Faible représentativité des femmes dans les sphères de décision ; • Insuffisance dans l'accompagnement pour l'autonomisation économique des femmes ; • Insuffisance de formation (leadership, Activité Génératrice de Revenu (AGR)...) pour les femmes ; • Faible implication des citoyens et des citoyennes dans la mise en œuvre des politiques publiques ; • influence des pesanteurs socioculturelles dans la promotion du genre.
Quel est l'engagement ?	<p>Enjeu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les inégalités entre les sexes pour plus de justice sociale et un développement participatif, juste et équitable. <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • promouvoir le développement participatif et inclusif des citoyens/citoyennes ; • susciter la participation des femmes aux sphères de décision ; • accroître l'autonomisation socioéconomique des femmes; • améliorer les capacités du public à s'informer sur les décisions publiques. <p>Résultats escomptés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le nombre de femmes élues/promues dans les sphères de décision est accru ; • les initiatives spécifiques favorables au développement de l'entrepreneuriat féminin sont mises en œuvre ;

	<ul style="list-style-type: none"> • les citoyens et des citoyennes participent dans la mise en œuvre des politiques publiques.
<p>Comment cet engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?</p>	<p>L'engagement permettra de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • accroître la représentativité de femmes dans les sphères de prise de décision ; • réduire les inégalités de genre ; • promouvoir l'entrepreneuriat féminin ; • renforcer l'accès des femmes aux financements et aux emplois décents et durables ; • impliquer les citoyens et les citoyennes dans la mise en œuvre des politiques publiques.
<p>Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ?</p>	<p>Cet engagement est pertinent car il permettra de réduire les inégalités liées au genre à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'amélioration de la participation des femmes dans les sphères de décision ; • l'accroissement de l'autonomisation économique des femmes ; • l'implication des citoyens et citoyennes dans la mise en œuvre des politiques publiques.
<p>Informations complémentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lien avec le PNDES II : L'engagement est en adéquation avec l'axe 3 : « consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale » qui vise à concrétiser six résultats majeurs, dont le résultat V : les inégalités liées au sexe et au genre sont réduites à tous les niveaux. <p>L'objectif stratégique (OS) 3.5 de cet axe est « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles ».</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'effet attendu 3.5.1 est « l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles sont renforcées ». ✓ L'effet attendu 3.5.2 est « Les inégalités liées au genre sont réduites ». <ul style="list-style-type: none"> • Lien avec la stratégie nationale genre (SNG) : cet engagement est en lien avec : <ul style="list-style-type: none"> ✓ l'axe 4 « participation, représentation et influence politique égale » dont les objectifs sont de (i) développer le mouvement féminin et le leadership des femmes à tous les niveaux en incluant les jeunes filles, (ii) promouvoir la participation des femmes et des filles aux sphères de décisions et aux instances électives et

	<p>nominatives, (iii) renforcer l'accès des femmes et des filles aux postes nominatifs dans l'administration ;</p> <p>✓ l'axe 3 : « autonomisation économique des femmes et des jeunes filles » dont l'objectif stratégique 3.1 vise à : améliorer l'accès des femmes et des jeunes filles à la terre et aux technologies de production, de transformation et de conservation ainsi qu'aux financements ; et l'objectif stratégique 3.2 vise à Promouvoir l'entrepreneuriat féminin.</p>			
Niveau d'exécution	Non commencé	Limité	Substantiel	Achevé
			X	
Description des résultats	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de l'engagement plusieurs activités ont été réalisées. Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l'appui à la formulation et au démarrage d'activités économiques de 150 femmes par des remises de kits d'installation dans quatre (04) régions (Nord, Sahel, Boucle du Mouhoun et centre) ; • du renforcement des compétences de 100 femmes candidates aux élections municipales de 2022 en leadership et communication (pour améliorer les capacités des citoyennes à influencer les décisions ou politiques publiques) ; • de la dotation de 2 450 femmes sur 400 en technologies de production, de transformation et de conservation selon leurs domaines d'activités ; • de l'accompagnement 699 clientes sur 500 prévues du Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF) vers les institutions financières (dans l'optique d'améliorer la qualité de l'information divulguée au public) ; • de la formation en gestion d'entreprise de 4 388 femmes bénéficiaires de crédits FAARF sur 9750 prévus 			
Prochaines étapes	<p>Les prochaines étapes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la formation des 5 362 femmes restantes en gestion d'entreprise. 			
Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables	Date de début	Date de fin	Niveau d'exécution	
Appuyer la formulation et le démarrage d'activités économiques de 150 femmes par des remises de	Novembre 2021	Décembre 2021	Achevée (100%)	

kits d'installation dans quatre (04) régions (Nord, Sahel, Boucle du Mouhoun et Centre)			
Renforcer les compétences de 50 femmes candidates aux élections municipales de 2022 en leadership et communication (pour améliorer les capacités des citoyennes à influencer les décisions ou politiques publiques)	Novembre 2021	Septembre 2022	Achevée (100%)
Organiser un forum sur la participation politique des femmes (qui va réunir les OSC, le politique, les citoyens et citoyennes pour réfléchir sur la problématique et proposer des actions concrètes)	Novembre 2021	Juin 2023	Non commencée (0%)
Doter 400 femmes en technologies de production, de transformation et de conservation selon leurs domaines d'activités	Novembre 2021	Juin 2023	Achevée (100%)
Former 400 femmes entrepreneures sur la démarche et les normes de qualité de leurs produits	Novembre 2021	Juin 2023	Non commencée (0%)
Accompagner 500 clientes du FAARF vers les institutions financières (dans l'optique d'améliorer la qualité de l'information divulguée au public)	Novembre 2021	Juin 2023	Achevée (100%)
Former 9 750 femmes bénéficiaires de crédits FAARF en gestion d'entreprise	Novembre 2021	Juin 2023	Limitée 45%
Coordonnées de contact			
Nom de la personne responsable de l'agence de mise en œuvre	Assétou SAWADOGO/KABORE		
Titre et département	Secrétaire Permanente du Conseil National pour la Promotion du Genre (SP/CONAP-Genre)		
E-mail et téléphone	asskabor@yahoo.fr Tél : (+226) 70 62 56 20		

Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	<p>Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS)</p> <p>Direction Générale Femme, Paix et Sécurité (DGFPS)</p> <p>Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF)</p> <p>Présidence du Faso</p> <p>Premier Ministère</p> <p>Ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la Cohésion sociale (MATDC)</p> <p>Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres (SGG/CM)</p> <p>Assemblée Nationale</p> <p>Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)</p>
	ONG, secteur privé, organisations internationales, groupe de travail	<p>OSC intervenant dans le genre</p> <p>Cadre de Concertation Genre des PTF</p>
Autres informations		
Autres activités réalisées	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de l'engagement une activité hors programme a été réalisée.</p> <p>Il s'agit du renforcement des capacités de 40 femmes des partis politiques et des organisations de la société civile en genre et leadership féminin.</p>	
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de ressources financières et matérielles liée au non déblocage de ressources et des régulation budgétaires par le partenaire ; • Instabilités institutionnelles entrainant des retards dans l'adoption de nouveaux organigrammes ; • Situation sécuritaire et humanitaire occasionnant des régulations budgétaires internes ; • Retrait de certains partenaires financiers dû à l'instabilité politique et à la situation sécuritaire du pays. 	
Leçons apprises	<p>Le renforcement des capacités des femmes sur le leadership féminin pour leur participation aux instances de décisions (longtemps) avant les échéances électorales s'est avéré payant en ce sens que le renforcement de leurs capacités leur ont permis de déconstruire certains stéréotypes et certains clichés liés aux inégalités de genre qui ont toujours minoré les rôles et les contributions des femmes dans les instances de prise de</p>	

	<p>décision. De par la pertinence et l'éloquence de leurs prises de paroles et la qualité de leur participation, elles sont devenues un exemple pour les autres femmes et même pour l'ensemble de leur communauté et une source d'inspiration pour les autres femmes et filles qui disent n'avoir plus peur des sphères de décisions politique et piaffent d'impatience de pouvoir s'engager en politique en vue de contribuer à la pleine implication des femmes et des filles au développement de leur localité.</p> <p>C'est donc dire que formées, outillées conséquemment et mise en confiance, les femmes, quel que soit leur niveau d'instruction et leur origine sociale, sont capable de se surpasser pour assumer pleinement les pouvoirs décisionnels qu'on leur confie ou qu'elles auraient arrachés de par leur lutte</p>
Perspectives	<p>Poursuivre la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des activités non réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'organisation d'un forum sur la participation politique des femmes (qui va réunir les OSC, le politique, les citoyens et citoyennes pour réfléchir sur la problématique et proposer des actions concrètes) ; • la formation de 400 femmes entrepreneures sur la démarche et les normes de qualité de leurs produits.
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des plaidoyers auprès des partenaires pour la mobilisation de ressources additionnelles pour le financement de l'engagement au regard des restrictions de financement liées au contexte sécuritaire et à l'instabilité politique ; • Renforcer le suivi et l'accompagnement des femmes bénéficiaires ; • Capitaliser les bonnes pratiques.

Engagement N°9 : Renforcer la communication sur le gouvernement ouvert au Burkina Faso

Date de début et de fin de l'engagement : Janvier 2022-juin 2023	
Agence d'exécution principale	Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (MFPTPS)
Description de l'engagement	
Quel est le problème public que l'engagement règlera ?	<ul style="list-style-type: none"> • Faible connaissance des enjeux du gouvernement ouvert par les citoyens, les acteurs étatiques et les collectivités territoriales ; • Faible appropriation des principes et valeurs du gouvernement ouvert par les populations.
Quel est l'engagement ?	<ul style="list-style-type: none"> • Enjeu : susciter l'adhésion des populations, des acteurs étatiques, des collectivités territoriales et leur appropriation des principes du gouvernement ouvert ; • Objectifs : Renforcer les connaissances des populations sur le gouvernement ouvert ; • Résultats escomptés : Les populations se sont appropriées les principes du gouvernement ouvert.
Comment cet engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	<p>La mise en œuvre de l'engagement contribuera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • informer et sensibiliser la population sur les principes et les valeurs du gouvernement ouvert ; • susciter l'adhésion et la participation des populations à la base aux principes du gouvernement ouvert ; • inciter à une meilleure implication de la population à la mise en œuvre des actions de développement.
Pourquoi cet engagement est-il pertinent pour les valeurs du PGO ?	<p>Cet engagement est pertinent car il permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de promouvoir l'accès à l'information à travers la sensibilisation et la publication des données ; • d'améliorer la participation citoyenne des populations au processus du gouvernement ouvert ; • de susciter au sein de la population un esprit critique et une culture de redevabilité des acteurs étatiques.
Informations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Lien avec l'Axe 2 du Plan national de développement économique et social II (PNDES-II) intitulé

	<p>« Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique » ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lien avec la stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance 2018-2027 ; • Lien avec la Politique sectorielle « Gouvernances administrative et locale » 2018-2027. 			
Niveau d'exécution	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achevé
				X
Description des résultats	<p>Des activités ont été réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de cet engagement. Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du lancement du 3ème plan d'actions national 2021-2023 du PGO le 31 mai 2022 en marge du séminaire régional du PAGOF ; • de l'organisation d'une campagne de présentation du PAN 3 dans les régions du Burkina Faso du 08 au 12 août 2022 ; • de l'animation régulière du site Web (www.ogp.gov.bf) et de la page Facebook du PGO ; • de la couverture médiatique (radio, télé, presse écrite et en ligne) des activités du Partenariat pour un gouvernement ouvert : les activités du PGO bénéficie de la couverture médiatique organisée par la Direction de la communication et des relations presse du Ministère de la fonction publique du travail et de la protection sociale en collaboration avec divers médias ; • de la tenue de cadres de concertation par l'organisation régulière des rencontres des membres du comité technique de suivi-évaluation du PGO. • de la vulgarisation du 3ème plan d'actions national 2021-2023 du PGO au cours de la campagne de communication et des activités de formation. 			
Prochaines étapes	Néant			
Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables	Date de début	Date de fin	Niveau d'achèvement	
Organiser le lancement du 3ème plan d'actions national 2021-2023 du PGO.	31/05/2022	31/05/2022	Achevée (100%)	

Organiser une campagne de présentation du PAN 3.	08/10/2022	12/10/2022	Achevée (100%)
Animer régulièrement le site Web et la page Facebook du PGO	Janvier 2022	Juin 2023	Achevée (100%)
Éditer et vulgariser le 3ème plan d'actions national 2021-2023 du PGO.	Avril 2022	Juin 2023	Achevée (100%)
Assurer la couverture médiatique des activités du Partenariat pour un gouvernement ouvert	Janvier 2022	Juin 2023	Achevée (100%)
Organiser les cadres de concertations sur le suivi-évaluation du PGO.	Avril 2022	Juin 2023	Achevée (100%)
Informations de contact			
Agence d'exécution principale	Secrétariat permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance		
Nom de la personne responsable de l'agence d'exécution	Etienne Rimlawend KABORE		
Titre, Département/Direction	Secrétaire permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance		
E-mail et téléphone	etiennekabore.spmabg@gmail.com Tél : (+226) 70 43 33 53/ 55 87 27 10		
Autres acteurs impliqués	Ministères, organismes, agences du gouvernement	Ministères et institutions	
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	Association des municipalités du Burkina Faso, Association des régions du Burkina Faso, Sahel Data Bank, Association Beogneere, Open Burkina, Association des journalistes du Burkina, Centre pour la gouvernance démocratique, Fédération panafricaine des associations et clubs de l'Union africaine, Action jeunesse/UEMOA, Club union africaine du Burkina, Conseil national de la jeunesse, Conseil national des organisations de la société civile, Secrétariat permanent des ONG.	

Autres Informations	
Autres activités réalisées	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier de réflexion pour l'améliorer du score du Burkina Faso tenu du 23 au 24 mai 2023 à Ouagadougou ; • Communication sur le PGO lors d'une campagne de vulgarisation des actions de la bonne gouvernance dans les régions des Hauts bassins, Centre-Ouest et Plateau central.
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés liées à l'insécurité qui ont entravé le bon déroulement de certaines activités de communication et de vulgarisation notamment les campagnes de communication.
Leçons apprises	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une résilience dans un contexte de crise sécuritaire dans le cadre de la mise en œuvre de l'engagement (utilisation des véhicules banalisés pour se rendre dans les zones à fort défi sécuritaire).
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des actions d'information, de communication et de sensibilisation sur le PGO ; • Co-crédation du 4^{ème} PAN 2023-2025.
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un plaidoyer auprès des partenaires pour un accompagnement financier pour la mise en œuvre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation sur le PGO ; • Mettre en place un plan de communication pour la promotion du PGO.

V. Échanges et apprentissage entre pairs

Le Burkina Faso a pris part à plusieurs activités d'échanges et d'apprentissage avec les pairs de l'initiative PGO. Il s'agit entre autres de la participation :

- au Séminaire régional du Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF) tenu du 30 au 31 mai 2022 à Ouagadougou où le pays a partagé son expérience du PGO et également appris des pairs. Ledit séminaire régional a regroupé environ cent cinquante (150) participants venus de seize (16) pays.
- à la rencontre régionale du PGO Afrique et Moyen-Orient tenue du 1er au 03 novembre 2022 à Marrakech, au Maroc. Cette rencontre a permis au pays de

mener des discussions de haut niveau, de participer à des réunions bilatérales, à des ateliers d'échanges entre pairs et de nouer des opportunités de réseautage ;

- à plusieurs réunions en ligne entre pairs sur des thématiques en lien avec le Gouvernement Ouvert.

VI. Difficultés de mise en œuvre du plan

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des engagements du PAN3 portent entre autres sur :

- l'insuffisance des ressources financières ;
- l'insuffisance des moyens logistiques ;
- l'instabilité institutionnelle ;
- la crise sécuritaire et humanitaire.

VII. Recommandations

Les recommandations suivantes sont formulées :

- renforcer la synergie d'actions entre les acteurs intervenant dans la promotion de la citoyenneté ;
- réaliser des plaidoyers auprès des PTF pour la mobilisation de ressources additionnelles pour le financement des engagements ;
- doter davantage les structures porteuses d'engagement en moyens matériels ;
- renforcer la participation des acteurs de la société civile dans la mise en œuvre des engagements ;
- former les acteurs de la mise en œuvre du plan d'actions à la communication digitale ;
- sensibiliser les responsables des structures à contribuer aux activités de communication ;

- mettre en place une stratégie de communication pour la promotion du PGO.

VIII. Conclusion, autres initiatives et prochaines étapes

La mise en œuvre du plan d'actions 2021-2023 s'est déroulée dans un contexte marqué par la crise sanitaire, sécuritaire et humanitaire dans le Sahel en général et le Burkina Faso en particulier. Cette période a été marquée aussi par des événements socio-politiques majeurs avec les changements de régime. Nonobstant ces difficultés, les résultats de la mise en œuvre du PAN3 ont été satisfaisants en témoigne le taux global d'exécution des engagements qui est estimé à 72%.

VIII.1. Leçons apprises

Les activités du plan d'actions 2021-2023 ont connu des perturbations compte tenu de la crise sécuritaire que connaît le Burkina Faso depuis 2015 et les changements institutionnels. Il a fallu faire preuve de résilience pour la mise en œuvre des engagements.

VIII.2. Prochaines étapes

Pour ce qui concerne le PGO au niveau du Burkina Faso, les prochaines étapes sont les suivantes :

- conformément au cycle de cocréation, le Burkina Faso entamera la cocréation de son quatrième plan d'actions 2023-2025 ;
- la mise en œuvre d'une feuille de route issue de l'atelier de réflexion organisé en mai 2023 grâce à l'appui du PAGOF permettra dans un futur proche d'améliorer la note d'éligibilité du pays au PGO. En effet, suite à la dernière mise à jour réalisée par l'Unité d'appui en juin 2021, le Burkina Faso obtient un score de 10 sur 16, soit (63%) dans les critères d'éligibilité au PGO, en dessous du minimum 75% requis pour les pays participants.